



Dossier de presse

ENSEMBLE

POUR FAIRE GAGNER
NOS TERRITOIRES !





CHARTRES – BLOIS – ORLÉANS | 22 MARS 2013

C O M M U N I Q U É (1/2)

Signature de la convention de partenariat **Ensemble pour faire gagner nos territoires**

Le 22 mars 2013 à Maison de la Beauce d'Orgères-en-Beauce (Eure-et-Loir), les Présidents Albéric de MONTGOLFIER, Président du Conseil général d'Eure-et-Loir, Maurice LEROY, Président du Conseil général de Loir-et-Cher et Éric DOLIGÉ, Président du Conseil général du Loiret, se réunissent pour signer une convention de partenariat entre les 3 Départements. Objectifs : renforcer l'attractivité des territoires, optimiser la gestion des services publics et valoriser les ressources humaines pour améliorer le service rendu aux citoyens.

En novembre dernier, Albéric de MONTGOLFIER, Président du Conseil général d'Eure-et-Loir, Maurice LEROY, Président du Conseil général de Loir-et-Cher et Éric DOLIGÉ, Président du Conseil général du Loiret, lançaient une initiative ambitieuse d'innovation publique : réunir les forces et atouts des trois départements au service de l'attractivité territoriale, de l'expérimentation et de la mutualisation des moyens. Cette volonté commune prend aujourd'hui la forme d'une signature de convention de partenariat, qui pose les détails de l'engagement tripartite.

Les conseils généraux d'Eure-et-Loir, de Loir-et-Cher et du Loiret qui engagent l'avenir d'1,4 millions d'habitants (soit près de 60 % des citoyens de la région Centre), font donc dès aujourd'hui le choix suivant : « l'avenir de nos territoires se bâtit sur la confiance et non par la contrainte, sur l'intelligence territoriale et non le dogmatisme ».

Alors que l'État impose aux collectivités locales une rigueur sans précédent et repousse à l'an prochain la mise en œuvre d'un éventuel acte III de la décentralisation, trois départements choisissent **de s'unir pour renforcer leur attractivité, améliorer le service rendu aux citoyens et préparer les territoires de demain.**

Les conseils généraux d'Eure-et-Loir, de Loir-et-Cher et du Loiret qui placent la performance et l'efficacité au cœur de leurs stratégies territoriales ont décidé de construire ici et maintenant un modèle de décentralisation qu'appellent de leurs vœux les habitants : une décentralisation synonyme de proximité et d'élan, afin de servir au mieux tous les territoires.

Trois priorités se dégagent ainsi de ce projet d'union :

Renforcer l'attractivité et la compétitivité des territoires

- Le déploiement du très haut débit et l'innovation par les usages numériques bénéficient aux citoyens et aux entreprises. Ils sont également le vecteur d'une administration modernisée ;
- L'appui à l'innovation passe par le soutien aux pôles de compétitivité et aux clusters (Cosmetic Valley, Shop Valley ou encore Pôlepharma, etc.), ainsi que l'optimisation et la gestion des financements européens ;
- Les infrastructures communes de transports permettent de mieux relier les territoires. Elles placent le nord de la région Centre au cœur d'une dynamique de développement économique national et international (LGV-POCL, aménagement 2x2 voies de la RN154 (Nonancourt-Allaines)) ;
- Les zones d'activités et les équipements sont créés et développés dans le cadre d'une concertation commune ;
- Les filières économiques de demain sont priorisées, notamment celle traitant des énergies renouvelables.



CHARTRES – BLOIS – ORLÉANS | 22 MARS 2013

C O M M U N I Q U É (2/2)

Signature de la convention de partenariat **Ensemble pour faire gagner nos territoires**

Développer des expertises communes

- La gestion du foncier est coordonnée dans le respect d'un territoire durable ;
- Les expertises qui sont au cœur des métiers des conseils généraux doivent être partagées afin d'en faire bénéficier tous les territoires : ingénierie, voirie, archéologie préventive, expertises juridiques et financières ;
- Un plan territorial de formation valorisera les ressources humaines des collectivités et encouragera le développement des partages de compétences.

Mutualiser et optimiser le service public

- La constitution de groupements de commande et l'étude relative à la création d'une future centrale d'achats permettront d'améliorer la performance de l'achat public ;
- L'accès aux financements bancaires, aux marchés et aux fonds éthiques sera facilité par des démarches communes et novatrices de notation financière et extra-financière ;
- Le développement d'une expertise commune d'audit et d'inspection, notamment des établissements, contribuera à maîtriser l'évolution du coût du service public dans un contexte difficile.

CONTACTS PRESSE

CONSEIL GÉNÉRAL D'EURE-ET-LOIR

Xavier Châtelain
*Responsable
des relations presse*

06 71 28 94 25
02 37 20 12 14

xavier.chatelain@cg28.fr

CONSEIL GÉNÉRAL DU LOIR-ET-CHER

Amélie Lataste
*Attachée
de presse*

06 88 04 42 52
02 54 58 54 60

amelie.lataste@cg41.fr

CONSEIL GÉNÉRAL DU LOIRET

Anne Chevassu
*Chargée de mission
presse*

02 38 25 41 57

anne.chevassu@cg45.fr



CHARTRES – BLOIS – ORLÉANS | 22 MARS 2013

Signature de la convention de partenariat **Ensemble pour faire gagner nos territoires**

Depuis les premières lois de décentralisation, jamais les collectivités territoriales n'ont été confrontées à une situation aussi délicate. Évolutions démographiques, sociologiques et économiques ; besoin de financement des compétences en constante augmentation ; nécessité de proposer une offre de services et de prestations toujours plus riche... Les défis des Départements sont nombreux.

Le désengagement croissant de l'État, de l'urbanisme à la sécurité, en passant par le social ou l'entretien des routes, contraint nos Départements à se substituer à lui pour assurer des missions. C'est dans ce contexte budgétaire restreint que l'enjeu de l'optimisation des expertises et des dépenses locales devient capital.

« Mutualiser les moyens et ressources des collectivités territoriales pour rationaliser de l'action publique locale », c'est la solution que les Présidents Albéric de MONTGOLFIER, Président du Conseil général d'Eure-et-Loir, Maurice LEROY, Président du Conseil général de Loir-et-Cher et Éric DOLIGÉ, Président du Conseil général du Loiret, ont choisie. Objectif de la démarche : optimiser l'exercice de leurs compétences en faveur d'une cause qui transcende les considérations partisans pour servir l'intérêt général.

Le contenu de la convention

LES PREMIERS GRANDS PROJETS LANCÉS

Parmi les nombreux projets partenariaux étudiés, certains sont déjà lancés. Tour d'horizon, non exhaustif, de ce que les Départements d'Eure-et-Loir, de Loir-et-Cher et du Loiret ont déjà acté :

Pour le Très haut débit : Les trois Départements mettent actuellement en commun leurs connaissances afin d'apporter des moyens de communication électronique performants aux territoires (fibre optique à l'abonné, montée en débit).

Pour les transports : Côté réseau ferré, les trois Départements étudient la pertinence de nouvelles infrastructures pour mieux desservir nos territoires. Ainsi, la desserte par le TGV du nord de la région Centre sera assurée par la création d'une nouvelle gare et le soutien au projet de Ligne à Grande Vitesse (LGV) Paris-Chartres-Clermont-Ferrand-Lyon (POCL). Est également envisagée la réouverture aux voyageurs de la liaison ferrée Chartres-Orléans et la liaison Paris-Orléans-Blois. Côté grands axes routiers, les Départements misent sur l'amélioration des liaisons entre les grands pôles régionaux via l'autoroute A154 et le renforcement de la ligne 1 du réseau Transbeauce.

Pour le développement économique : Des équipements communs pour le développement économique. En plus d'une plateforme de ferroutage sur l'autoroute ferroviaire Paris-Espagne, les trois Départements développeront des zones d'activités interdépartementales comme Artenay-Poupry (Eure-et-Loir et Loiret) et Épieds-en-Beauce (Loiret et Loir-et-Cher).

LE PARTAGE D'EXPERTISE

Se nourrir de l'échange d'expériences pour optimiser son savoir-faire, être plus réactif et apporter des solutions mieux adaptées aux besoins des citoyens, tel est l'autre grand fer de lance de la convention de partenariat. Voirie, archéologie préventive ou encore ressources humaines sont quelques-uns des domaines concernés.

Pour la voirie : Les trois Départements vont échanger leurs expériences pour mieux appréhender les problématiques liées au développement durable, dans la construction et l'entretien des voiries. Des itinéraires interdépartementaux seront structurés dans le but d'offrir un meilleur service aux usagers. Seront également mis en commun les compétences en matière de viabilité hivernale et de fauchage raisonné.

Pour l'archéologie préventive : Les Départements du Loiret et de l'Eure-et-Loir disposent d'un service départemental d'archéologie préventive, ce dernier étant par ailleurs agréé pour les fouilles de sites de la Protohistoire et de la Préhistoire. Ils partageront leur expérience avec le Département de Loir-et-Cher.

Pour les ressources humaines : Les trois Départements vont valoriser leurs ressources humaines à travers la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). Seront également partagées les méthodes de prévention des risques professionnels et de maintien dans l'emploi.

LA MUTUALISATION DES MOYENS

La dispersion des moyens techniques est toujours une cause d'augmentation des coûts au sein d'une même administration. Elle constitue aussi souvent un frein à la fonctionnalité et à la productivité. Avec la mutualisation des moyens, les Départements souhaitent maîtriser leurs dépenses et optimiser la qualité du service public.

Pour l'achat public : Les Départements d'Eure-et-Loir, de Loir-et-Cher et du Loiret partageront leurs compétences afin d'améliorer la performance de leurs achats publics. Outre le projet de centrale d'achats du Département du Loiret qui pourra être élargi aux trois collectivités, des groupements de commandes seront envisagés pour densifier les volumes d'achats et d'obtenir des conditions économiques plus favorables.

Pour mobiliser des financements : Les trois Départements optimiseront les conditions d'accès à la ressource bancaire à travers un groupement de commandes pour obtenir les meilleures conditions en matière d'emprunt.

Pour mieux identifier les besoins médico-sociaux : Les trois Départements échangeront leurs données sur l'offre de prise en charge et d'accompagnement dans les secteurs des personnes âgées, des personnes handicapées et de la protection de l'enfance. Ils partageront leurs analyses sur l'évolution des besoins médico-sociaux sur les franges interdépartementales, pour définir au mieux la capacité des établissements faisant l'objet d'une création, d'une extension ou d'une transformation.

CONTACTS PRESSE

CONSEIL GÉNÉRAL D'EURE-ET-LOIR

Xavier Châtelain
*Responsable
des relations presse*

06 71 28 94 25
02 37 20 12 14

xavier.chatelain@cg28.fr

CONSEIL GÉNÉRAL DU LOIR-ET-CHER

Amélie Lataste
*Attachée
de presse*

06 88 04 42 52
02 54 58 54 60

amelie.lataste@cg41.fr

CONSEIL GÉNÉRAL DU LOIRET

Anne Chevassu
*Chargée de mission
presse*

02 38 25 41 57

anne.chevassu@cg45.fr